

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS :

10 – Agriculteurs Exploitants

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES :

21 - Artisans

22 - Commerçants et assimilés

23 - Chefs d'entreprises de dix salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES :

31 - Professions libérales

33 - Cadres de la fonction publique

34 - Professeurs et assimilés

35 - Professions de l'information des arts et des spectacles

37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises

38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES :

42 - Instituteurs et assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 - Clergé, religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

47 - Techniciens

48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES :

52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique

53 - Policiers et militaires

54 - Employés administratifs d'entreprises

55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS :

61 - Ouvriers qualifiés

66 - Ouvriers non qualifiés

69 - Ouvriers agricoles

RETRAITES :

71 - Retraités agriculteurs exploitants

72 - Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprises

73 - Retraités cadres et professions intermédiaires

76 - Retraités employés et ouvriers

AUTRES INACTIFS :

81 – Chômeurs

82 - Personnes sans activité professionnelle